

Image not found or type unknown



Délai de prescription Impayés CIPAV d'une micro-entreprise

Par **kidycat974**, le **09/12/2017** à **20:19**

Bonjour,rrnrJ'ai ouvert mon auto-entreprise en 2009 en étant employée...rnJe suis depuis un mois, uniquement micro-entrepreneure.rnJe me rend compte (négligente et ignorante que je suis) ce mois-ci (décembre 2017) que la CIPAV ne m'a jamais rien demandée...rnSi je m'adresse à eux, combien de temps en arrière vont-ils remonter sur mes impayés, svp?rrnrMerci d'avance de l'aide que vous m'apporterez.